



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6410
3 juin 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 2 JUIN 1965, PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

Comme suite à ma lettre No P3365-80 en date du 1er juin 1965^{1/}, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon gouvernement a protesté officiellement auprès du Gouvernement turc au sujet d'une autre violation de l'espace aérien grec qui a eu lieu le 31 mai 1965 et qui a été la cinquième violation au cours de cette journée.

A 2045 heures, deux avions à réaction militaires turcs ont survolé le cap Maleas de l'île de Lesbos (39°02' nord - 26°35' est) à une altitude de 5 000 pieds.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire reproduire le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
(Signé) Alexis S. LIATIS

1/ Document S/6405.

65-13345

